

Rapport de Gestion 2023



CAISSE CANTONALE VAUDOISE
DE COMPENSATION AVS

ACCUEIL

Notre Charte

« Ensemble, aujourd'hui et demain »

Notre devise traduit notre engagement à tisser des liens de confiance avec nos clients, partenaires, bénéficiaires mais aussi entre collègues.

À travers notre Ambition2030, nous incarnons chaque jour notre détermination à unir nos forces pour travailler sur le paysage actuel des assurances sociales et façonner son avenir.

Editorial



DANIEL LEUBA
Directeur

« Cette année a été caractérisée par une collaboration plus étroite que jamais, entre la Direction, les Cadres et tout le personnel de la CCVD, symbolisant notre solidité et notre détermination à travailler ensemble vers un avenir prospère. »



Nos tâches

La CCVD est unique, tout comme chacun de ses assurés et affiliés.

Découvrez la diversité et l'évolution des tâches et régimes que nous gérons au quotidien.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de Gestion 2022

Chiffres-clés	03
Nos institutions	07
Organisation	09
Nos prestations	10
Agences d'assurances sociales	12

Editorial

Mot de la Direction	14
Ensemble, vers notre Ambition2030	16
Naviguer vers l'avenir	16
La digitalisation au service de l'efficacité	17
Notre engagement vers l'amélioration continue	18
Evolution des régimes sous gestion	18
Perspectives	19

Charte 20

Nos tâches

Une Caisse AVS unique en son genre	24
Activités déléguées par la Confédération	25
Activités déléguées par le Canton	26
Activités déléguées par Prométerre	26

75 ans de la CCVD 27

Médias 31

Remerciements 33

CHIFFRES-CLÉS



Nos volumes sous gestion continuent à augmenter

Cette année et pour la première fois, la CCVD avoisine les 5,3 milliards de francs de flux de fonds.

Les prestations fédérales, majoritairement les rentes AVS/AI/APG, représentent 68% du total des prestations versées alors que les prestations cantonales atteignent 24%. Les 8% restants concernent les allocations familiales.

Les canaux de communication utilisés par nos clients évoluent

En effet, cela nécessite une adaptation de notre approche. La mise en œuvre d'une stratégie omnicanale (via les formulaires de contact de notre site internet) a clairement porté ses fruits. En témoigne la réduction significative des appels téléphoniques reçus à la réception. Nous constatons une baisse notable de 24,5% des appels téléphoniques. Une preuve tangible de la réussite de notre objectif !

Nous remarquons également que les consultations de notre site internet ont augmenté (+19%). Une preuve supplémentaire de l'évolution des habitudes de nos clients et bénéficiaires. Notre nouveau site internet ayant été mis en ligne fin 2022, nous disposons d'un recul d'une année pour confirmer que les mises à jour régulières du contenu de notre site suscitent un intérêt accru chez les visiteurs, les incitant à revenir plus fréquemment pour consulter de nouvelles informations. Enfin, une expérience utilisateur améliorée, grâce à une navigation plus intuitive et à des fonctionnalités supplémentaires ont contribué à rendre notre site plus attractif.

Directeur

DANIEL LEUBA



1.7 milliard

de francs de
cotisations facturées



3.1 milliards

de francs de
prestations payées



5.3 milliards

de francs de flux de
fonds



263'294

appels téléphoniques reçus



11'809

de francs de prestationvisites
à la réception



628'136

consultations
sur notre site
caisseavsvaud.ch



763'394

décisions rendues par
la Caisse



dont 1489

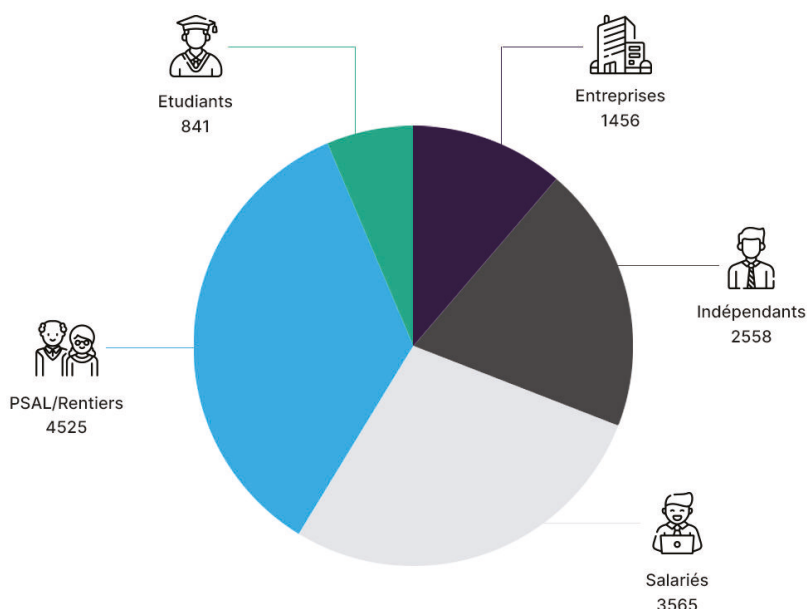
oppositions traitées



et 9

recours au Tribunal
Fédéral

STATISTIQUES CHATBOT + DE 12'000 DISCUSSIONS EN 2023



Répartitions par type d'utilisateurs

NOS INSTITUTIONS

Rétrospective de l'exercice 2023

Toutes les activités réalisées par nos Collaboratrices et Collaborateurs sont regroupées dans les trois institutions que sont la Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS (CCVD), la Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales (CCAF) ainsi que la Caisse de Compensation professionnelle AGRIVIT.

En sus des activités purement liées aux régimes AVS/AI/APG, chacune de ces trois institutions intègre des tâches et activités spécifiques.

Par exemple, c'est au sein de la CCVD que sont gérés les régimes des Prestations complémentaires pour tous les bénéficiaires du canton, des Allocations familiales agricoles ainsi que le Recours contre les tiers responsables.

La CCAF, outre la gestion traditionnelle des allocations familiales, regroupe également les activités de l'Allocation maternité cantonale ainsi que du Complément cantonal des allocations familiales dans l'agriculture.

Enfin, AGRIVIT comprend, en sus de ses activités AVS/AI/APG, celles spécifiques à la mise en œuvre de la Charte sociale agricole. En font partie la facturation des cotisations à l'assurance-accident et à l'assurance sociale professionnelle ainsi que le versement des allocations familiales professionnelles aux agriculteurs et viticulteurs indépendants, membres de Prométerre, ainsi qu'aux collaborateurs familiaux agricoles ou viticoles.

Découvrez ci-après les chiffres-clés de chacune d'elles à retenir pour cette année 2023.



CAISSE CANTONALE VAUDOISE DE COMPENSATION AVS

En 2023, plus de 110'000 personnes physiques et morales étaient affiliées à la CCVD représentant un total de cotisations facturées de 1.7 milliard de francs.

Le nombre de rentiers AVS a connu une hausse de 1.8%, atteignant pas loin de 79'000 bénéficiaires pour 1.7 milliard de francs de rentes versées.



CHF 1.7 milliard de
cotisations 110'116 affiliés



78'853 rentiers ont reçu
CHF 1.7 milliard de rentes AVS



3 cas traités d'APG-Covid
pour CHF 27'763 CHF d'allocations versées



33'024 bénéficiaires de presentations
complémentaires pour CHF 698'821'991

CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Fin 2023, près de 27'300 employeurs sont affiliés à la Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales.

Le montant des prestations versées à nos 42'095 bénéficiaires salariés s'élèvent à 256 millions de francs (+1.3%)



42'095 bénéficiaires salariés pour
CHF 256'463'724 d'allocations versées



2'463 bénéficiaires indépendants pour CHF
19'314'815 d'allocations versées



4'354 bénéficiaires non-actifs pour CHF
32'229'303 d'allocations versées



1'753 familles ont bénéficiés de CHF
5'984'384 d'allocations cantonale de
maternité versées

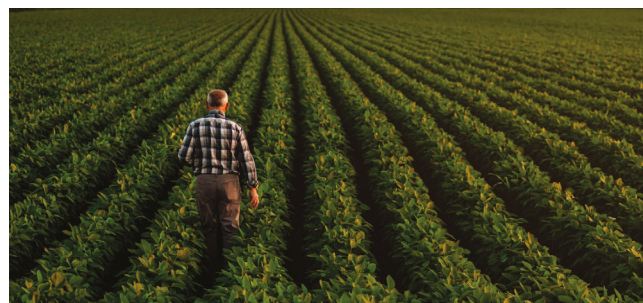
CAISSE DE COMPENSATION AVS AGRICOLE, VITICOLE ET RURALE AGRIVIT

Au 31 décembre 2023, plus de 3'200 exploitants indépendants sont affiliés à la Caisse professionnelle AGRIVIT, totalisant 24.4 millions de francs de cotisations (~10%). Les rentes AVS payées aux 2'823 rentiers s'élèvent quant à elles à 64.9 millions de francs.

Les 5'684 affiliés liés à la Charte sociale agricole (CAP) ont financé leur régime à hauteur de 4.6 millions de francs.



CHF 24'449'769 millions de cotisations
3'261 exploitants indépendants



2'823 rentiers ont reçu CHF 64'959'537
millions de rentes AVS



Charte sociale agricole CHF 4,686,257
millions de cotisations d'assurance
professionnelle 5'684 affiliés

ORGANISATION

La reprise de la Direction de la CCVD par M. Daniel Leuba et la composition d'un nouveau comité de Direction qui se verra totalement complété début 2024 par l'arrivée du Directeur adjoint sont les éléments essentiels de l'organisation de la CCVD en 2023.

À fin 2023, les trois grands départements de la CCVD sont les suivants:

Département RH (comprenant le Service RH),

Département Systèmes d'information et Supports (comprenant le Système d'Information numérique: le Service Informatique / Cyber-sécurité, le Programme iPension, les Services Finances & Budgets, Juridique, Relation Clients, Recours Tiers Responsable et Recouvrement)

Département Métiers (regroupant les Services Rentes, Coordination Canton/agences, Cotisations personnelles, Remboursements frais maladie, Prestations Complémentaires, Prestations familiales et Cotisations paritaires).

Chaque Membre de Direction détient la responsabilité d'un Département.

En parallèle, des postes de travail sont directement rattachés au Directeur, au vu de leurs activités de "Support à la Direction", tels que l'Assistante de Direction, la Communication, le Controlling et audit interne et les Missions "Développement".



NOS PRESTATIONS

A chaque situation de vie sa prestation

Toute étape de la vie, depuis la naissance, revêt une importance capitale, et il est essentiel que les prestations auxquelles chacun peut prétendre couvrent ces moments cruciaux. En tant qu'assuré, que vous soyez une personne physique ou morale, active professionnellement ou non, il est impératif que votre protection sociale soit adéquate. Assurez-vous de souscrire à ces assurances en temps voulu et de les réviser régulièrement pour qu'elles correspondent à votre situation économique et sociale actuelle.

Dans cette optique, nous nous engageons fermement à fournir nos services et à mieux informer sur vos droits aux avantages sociaux.

Bien que nos équipes soient là pour vous guider, il est également utile de pouvoir visualiser rapidement les diverses prestations que nous proposons.



Afin de partager notre expertise, informer nos affiliés et bénéficiaires ainsi que soigner nos liens, nous organisons des événements qui s'intitulent «De nous A VouS», sous forme d'afterworks placés sous le signe de la proximité et de la convivialité. Lors de ces moments, un de nos experts présente un sujet lié aux assurances sociales et à leurs actualités, suivi d'une séquence «émotions» pour laquelle nous invitons toujours une personnalité externe. Un concept bien intégré au sein de la CCVD depuis 2022, qui reçoit toujours autant de feedbacks positifs de la part des participants et intervenants. Photo de g. à dr: Diogo de Oliveira, Guy Malherbe, Clotilde Vioget, Morgane Preite, Gabriele Garghentini

Morgane Preite - Responsable des actions marketing



Naissance & Adoption

Prestations familiales :

Allocation maternité fédérale (98 jours)
Allocation de naissance / accueil en vue d'adoption
Allocation maternité cantonale (6 mois)
Allocation pour enfant (0 à 16 ans)
Allocation à l'autre parent (14 jours)
Allocation de prise en charge pour enfant gravement atteint dans sa santé (98 jours)
Allocation maternité cantonale (6 mois)



16 - 18 - 25 ans, mariage

Allocation familiale de base jusqu'à 16 ans

Prestations familiales :

Allocation de formation professionnelle (enfants de 16 à 25 ans)

Prestations – Rentes :

Rente de veuve/veuf et rente d'orphelin
Allocation perte de gain (APG)



Invalidité

Invalidité Prestations – Rentes :

Rente AI Allocation pour impotent (API)
AI Indemnités journalières AI (IJAI)

Prestations complémentaires (PC):

PC AI + Remboursement des frais de maladie (RFM)



Fin de droit aux indemnités chômage dès 60 ans

Prestations transitoires pour chômeurs âgés (Pträ)



Retraite

Prestations – Rentes:

Rente de vieillesse
Allocation pour impotents (API) AVS

Prestations complémentaires (PC) :

PC AVS + Remboursement des frais de maladie (RFM)



Décès

Décès Prestations – Rentes :

Rente de survivants

Prestations complémentaires (PC):

PC AVS + Remboursement des frais de maladie (RFM)

AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES

En 2023, notre Caisse a poursuivi son étroite collaboration avec les 26 Agences d'assurances sociales (AAS), ainsi que leurs 6 antennes, réparties dans les 10 Régions d'action sociale du canton (RAS).

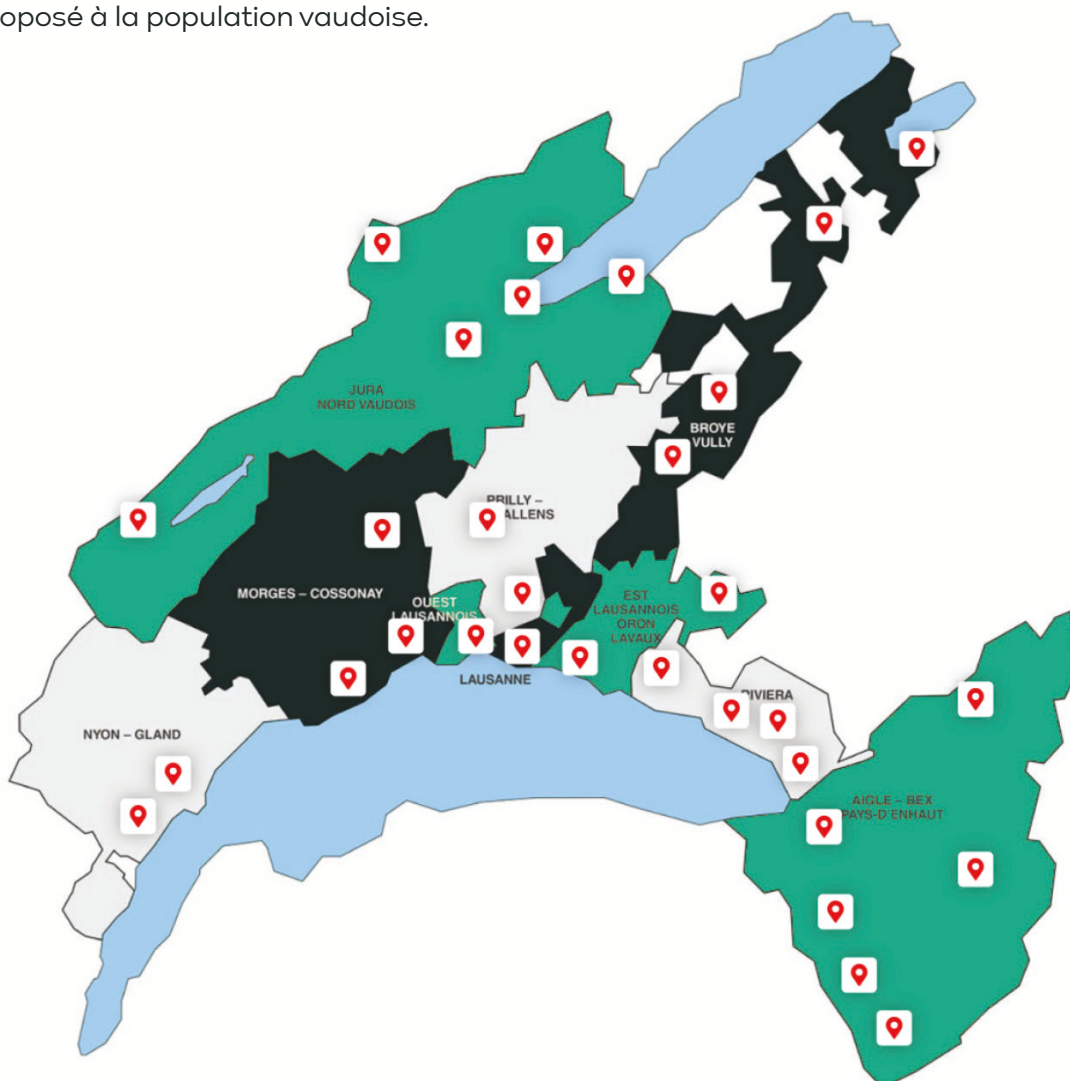
Partenaires clés de notre institution et contacts privilégiés de proximité de nos administrés communs, les AAS complètent les demandes et constituent les dossiers avant de nous les transmettre pour traitement.

Pour renforcer la collaboration et la coordination, des séances de travail conjointes entre la CCVD et les AAS ont été régulièrement planifiées tout au long de l'année. Ces rencontres permettent de discuter des situations spécifiques, de mettre à jour et d'affiner les processus en vue d'optimiser continuellement la qualité du service proposé à la population vaudoise.

Au chapitre de la modernisation, le projet de numérisation des envois entre les AAS et la Caisse s'est poursuivi en 2023, avec une phase pilote concluante menée entre janvier et juillet avec l'Agence de Lausanne.

L'objectif est de présenter ledit projet à la Conférence des Directeurs de RAS au printemps 2024, avec pour ambition d'entamer ensuite son déploiement progressif dans les RAS plus tard dans l'année.

Pour conclure, nous précisons que ce projet a dû intégrer une contrainte supplémentaire, celle de se conformer aux nouvelles dispositions légales fédérales en matière de protection des données AVS/AI.



Agence Sainte-Croix

Téléphone - 024 557 20 38
aas.stecroix@vd.ch

Agence Grandson

Téléphone - 024 557 20 70
aas.grandson@vd.ch

Agence Yverdon-les-Bains

Téléphone - 024 557 20 60
aas.yverdon@vd.ch

Agence Orbe

Téléphone - 024 557 77 00
aas.orbe@vd.ch

Antenne Yvonand

Téléphone - 024 557 20 76
aas.grandson@vd.ch

La Vallée Agency

Téléphone - 021 557 86 10
aas.vallee.joux@vd.ch

Porte d'orientation Sociale de l'ARASOL

Téléphone - 021 316 84 00
arasol@aras.vd.ch

Agence Pully

Téléphone - 021 557 83 95
aas.pully@vd.ch

Agence Oron

Téléphone - 021 557 83 95
aas.oron@vd.ch

Antenne Château-d'Oex

Téléphone - 026 557 30 27
aas.chateaudoex@vd.ch

Agence Villeneuve

Téléphone - 021 967 07 67
aas.villeneuve@vd.ch

Agence Aigle

Téléphone - 021 338 07 07
aas.aigle@vd.ch

Antenne Ollon

Téléphone - 024 499 01 30
aas.ollon@vd.ch

Agence BEX

Téléphone - 024 557 27 40
aas.bex@vd.ch

Antenne Le Sépey (Ormont-Dessous)

Téléphone - 024 491 18 67
aas.aigle@vd.ch

Agence Cossonay

Téléphone - 021 804 98 70
aas.cossonay@vd.ch

Agence Morges Est

Téléphone - 021 828 04 60
aas.morges-est@aras-vd.ch

Agence Morges Ouest

Téléphone - 021 831 00 31
aas.morges-ouest@aras-vd.ch

Agence Prilly

Téléphone - 021 622 74 84
aas-prilly@araspe.ch

Agence Lausanne

Téléphone - 021 315 71 00
sas@lausanne.ch

Agence Lucens

Téléphone - 021 557 86 00
aas.lucens@vd.ch

Agence Moudon

Téléphone - 021 557 85 95
aas.moudon@vd.ch

Agence Payerne

Téléphone - 026 557 30 40
aas.payerne@vd.ch

Agence Avenches

Téléphone - 026 557 30 33
aas.avenches@vd.ch

Agence Echallens

Téléphone - 021 622 75 50
aas-echallens@araspe.ch

Agence Le Mont-sur-Lausanne

Téléphone - 021 622 75 90
aas-lemont@araspe.ch

Agence Montreux

Téléphone - 021 962 78 37
aasriviera@arasriviera.ch

Antenne Chexbres

Téléphone - 021 946 46 64
aasriviera@arasriviera.ch

Agence La Tour-de-Peilz

Téléphone - 021 977 02 40
aas-lemont@araspe.ch

Agence Blonay

Téléphone - 021 926 82 40
aasriviera@arasriviera.ch

Agence Gland

Téléphone - 022 557 55 90
aas.gland@vd.ch

Agence Nyon

Téléphone - 021 338 99 99
aas.nyon@vd.ch

Editorial

Mot de la Direction

« En tant que Directeur de la Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS, c'est avec respect et humilité que j'ai repris en avril 2023, la Direction de plus de 330 professionnels.

Dès mes premiers contacts avec les Collaborateurs-trices de la CCVD, j'ai perçu une volonté d'unité, une grande détermination et beaucoup de professionnalisme chez chacun. Une combinaison indispensable dans la concrétisation de nos projets, dans la mise en place de l'Ambition2030 et dans nos objectifs du quotidien. Je suis fier des efforts fournis par tout à chacun, tout au long de l'année. »

Daniel Leuba



Accomplissons notre mission, Partageons notre vision, Vivons notre Ambition2030 !

Unis par notre stratégie, notre expertise et notre diversité, nous sommes la clé de notre réussite collective

Comme le dit le proverbe chinois, "Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas". Dans notre rôle de gardien des droits, des obligations et des services liés à l'AVS et aux allocations familiales, notre Caisse cantonale s'engage à être le phare qui guide chacun à travers les méandres parfois complexes des assurances sociales.

Notre mission est ancrée dans la Constitution fédérale. Nous veillons à ce que chacun bénéficie des services et des droits du domaine de l'AVS et des allocations familiales, notamment à travers notre devoir d'information, la perception des cotisations et le paiement des prestations.

Notre vision, celle que nous gardons à l'esprit dans nos actions au quotidien est la suivante :

« Avec compétences, expertise et efficacité, offrir à tous nos bénéficiaires et affiliés un service, des prestations et des solutions en assurances sociales (AVS/AF). »

Notre engagement se traduit ainsi à travers diverses actions : informer avec clarté, percevoir les cotisations avec justesse et payer les prestations avec diligence. Ces efforts ne sont pas seulement une obligation légale, mais une responsabilité morale que nous assumons avec sérieux et dévouement. Car derrière chaque dossier, chaque paiement, se trouve une personne, une histoire, qui compte sur notre soutien pour assurer sa sécurité financière et celle de sa famille.

En préambule de cet éditorial, il nous paraît important de rappeler nos 4 objectifs stratégiques :

1) S'affirmer et être reconnu comme un centre de compétences et d'expertises de premier plan qui exécute de façon fluide et à satisfaction sa mission, grâce à une gouvernance performante et des relations de confiance avec ses partenaires.

2) Être en permanence à l'écoute et au service de nos bénéficiaires, leur communiquer et leur mettre rapidement, simplement et facilement à disposition nos prestations, sans aucun laissé-pour-compte, grâce à une collaboration active et efficace avec les services sociaux du canton.

3) Être une Caisse attractive en proposant à nos affiliés, quels qu'ils soient, une offre de grande qualité, un service efficace, un support important et les réponses et conseils adaptés, à des conditions compétitives.

4) Être un employeur attractif en proposant à nos employés un cadre de travail responsabilisant leur permettant de se mettre au service du client et de disposer des moyens nécessaires à leurs activités.



"Ainsi, fidèles à notre mission et conscients de son importance, nous travaillons, ensemble et quotidiennement sachant que nous participons aujourd'hui à façonner l'avenir des assurances sociales de demain en Suisse et à entretenir une relation de confiance avec nos clients et bénéficiaires".

Daniel Leuba

Ensemble, vers notre Ambition2030

Nouvelle Direction, Nouvelles Ambitions

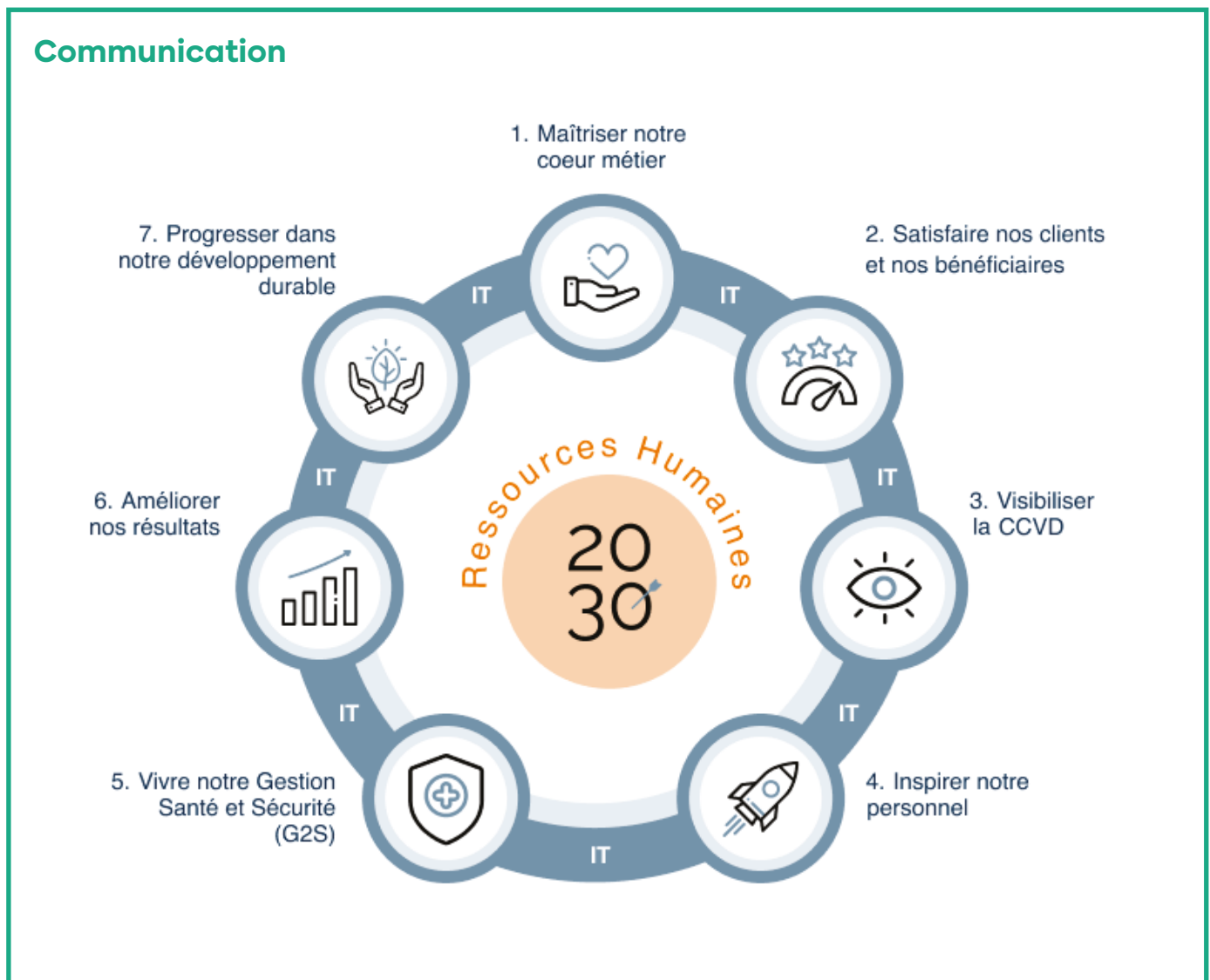
Nous débutons cette édition en célébrant l'arrivée de notre nouveau Directeur, Monsieur Daniel Leuba, qui a pris ses fonctions le 1er avril 2023. Dès ses premiers jours à la tête de la CCVD, Monsieur Leuba s'est engagé à insuffler une nouvelle dynamique à notre institution.

Il a pris le temps de rencontrer chaque Collaborateur, de comprendre leur travail et leurs préoccupations, affirmant ainsi son engagement à renforcer notre cohésion et notre efficacité collective.

Lors de la séance plénière du 27 avril 2023 rassemblant tout le personnel de la CCVD, Monsieur Leuba a partagé son programme "Ambition2030", offrant un cap clair pour l'avenir de la CCVD et la mise en oeuvre des axes stratégiques qui guideront les actions du Comité de Direction et de tout le personnel de la CCVD jusqu'en 2030 et au-delà.

Naviguer vers l'avenir : le programme Ambition2030

Un cadre stratégique guidant nos actions et nos projets de développement



Le programme Ambition2030 constitue le cœur battant de notre engagement, unifiant notre mission, nos valeurs et notre vision à travers sept axes stratégiques clés, en parfaite résonance avec les objectifs stratégiques établis par notre Conseil d'Administration.

Cette feuille de route ambitieuse oriente nos efforts quotidiens, guidant nos actions et nos projets de développement. Chaque Service joue un rôle essentiel dans sa mise en œuvre, incarnant ainsi notre volonté collective de progression.

En 2023, notre priorité a été d'impliquer l'ensemble des 330 acteurs de la CCVD dans cette démarche, établissant des liens perpétuels entre nos actions et les sept axes stratégiques d'Ambition2030. Nous sommes fiers de vous présenter ci-dessous les fruits de cette collaboration et les avancées significatives réalisées dans le cadre de ce programme.

La digitalisation au service de l'efficacité

Notre portail B2B "votreAVSVaud" proposé à nos affiliés indépendants

Dans un monde en constante évolution, notre engagement envers la modernisation et l'efficacité ne faiblit pas.

En 2023, nous avons franchi des étapes significatives dans notre transformation digitale, mettant en œuvre des outils innovants pour améliorer nos services et renforcer notre engagement envers nos affiliés.

Au cœur de cette transformation se trouve notre portail "votreAVSVaud", un portail B2B que nous voyons comme un catalyseur de progrès.

Cette année 2023 marque l'enchaînement de démarches concrètes en ce qui concerne notre portail B2B. En effet, en avril, nous avons amorcé une phase cruciale avec le lancement des tests complets de réception du produit iPension 1st, en collaboration étroite avec les Caisses membres du pool iPension et les services métiers de la CCVD. En mai, nous avons concrétisé cette avancée en signant l'ensemble des contrats iPension 1st avec nos partenaires Neosis et Fedelia, marquant ainsi une nouvelle étape dans notre partenariat.

En août, nous avons amorcé le projet d'intégration iPension 1st pour la caisse de

compensation AVS Agrivit, témoignant de notre volonté d'adapter nos services aux besoins spécifiques de nos affiliés.

Il est impératif de s'arrêter également sur le mois de septembre, qui a marqué une avancée cruciale avec l'ouverture par notre Service Relation-Client 2.0 de notre portail "votreAVSVaud" à tous nos affiliés indépendants, offrant ainsi un accès privilégié à nos services en ligne.

En octobre, nous avons clôturé avec succès les tests de réception du produit iPension 1st, grâce au soutien précieux des Caisses membres du pool iPension.

La fin d'année n'est pas en reste, en décembre, nous avons franchi une nouvelle étape importante avec l'utilisation par plus de 2'000 affiliés indépendants de notre portail "votreAVSVaud", démontrant ainsi l'adhésion croissante de notre communauté à notre démarche digitale.

Ces réalisations ne sont que le début d'un voyage passionnant vers une digitalisation au service de la satisfaction de nos affiliés.

[Watch on YouTube](#)

Notre engagement vers l'amélioration continue

L'évolution de notre Service Relation Client

L'année écoulée a également été marquée par le déploiement réussi de notre propre Chatbot, GG (#GoodGame) en collaboration avec NEOSIS – An ELCA Company.

Cette intelligence artificielle, disponible 24h/24 et 7j/7 sur notre site web (caisseavsvaud.ch), a permis de répondre efficacement aux questions de premier niveau, libérant ainsi du temps pour nos gestionnaires. En un an, GG a traité plus de 12'000 conversations, témoignant de son efficacité et de sa pertinence pour nos affiliés.

Parallèlement, notre Service Relation Client a connu une évolution significative, passant du lancement de son secteur en décembre 2022 à une phase de consolidation et d'optimisation en 2023, devenant un Service à part entière. Les formations continues offertes à nos conseillers, ainsi que l'intégration de nouveaux outils tels que le

portail votreAVSVaud mentionné précédemment ont renforcé notre capacité à offrir un service de qualité à nos affiliés.

Ce changement de dénomination d'un secteur en Service n'est pas simplement cosmétique ; il reflète un engagement profond de notre part envers nos clients, assurés et bénéficiaires que nous souhaitons traiter avec un regard transversal. Il témoigne de l'importance que nous accordons à l'orientation client, un pilier essentiel de notre mission.

Le Service Relation Client incarne notre volonté de placer nos clients et bénéficiaires au cœur de nos préoccupations et de leur offrir une expérience positive, mémorable et professionnelle à chaque interaction, une volonté qui s'inscrit également dans l'axe 2 de l'Ambition2030, « Satisfaire nos clients et bénéficiaires ».

Evolution des régimes sous gestion

Nos différents services ont réalisé des avancées significatives en ce qui concerne les régimes sous gestion.

Le Service des Cotisations Personnelles et le Service Juridique ont tous deux noté une amélioration notable dans le traitement de leurs dossiers, témoignant de notre engagement à optimiser nos processus internes.

Les Services des Rentes, des Cotisations Personnelles et des Allocations Familiales ont été fortement sollicités par la mise en œuvre du programme iPension.

Les Cotisations Personnelles ont inauguré le portail B2B en juillet, tandis que les Rentes se sont préparées à la réforme AVS21, fournissant des réponses éclairées aux interrogations des assurés et produisant des supports d'information clairs.

Les Allocations Familiales ont mis en place le paiement direct des AF et ajusté les montants de l'Allocation Cantonale de Maternité pour mieux répondre aux besoins.

Quant aux Prestations Complémentaires, elles ont progressé dans plusieurs projets, notamment la numérisation des Agences en collaboration avec l'Agence de Lausanne. De plus, les prestations transitoires pour chômeurs âgés ont atteint leur deuxième anniversaire avec une augmentation constante du nombre de bénéficiaires et des montants versés.

Du côté du Recours contre les Tiers Responsables, sa dimension internationale se reflète dans la provenance de ses recettes, à savoir : 70% de la Suisse, 28% de la France et 2% du Portugal.

Enfin, une convention de collaboration avec la DGEM a permis de décharger le Service PC de la vérification des recherches d'emploi. Ces avancées témoignent de notre capacité à

évoluer avec les défis du temps, et à maintenir un service de qualité au service de nos affiliés et bénéficiaires.

Perspectives

Le vent de nouveauté qui a soufflé sur la CCVD ne le serait pas s'il ne pouvait reposer sur des fondations fières et robustes pour lesquelles il faut parfois s'arrêter afin de les entretenir. Le 21 juin 2023, nous avons célébré l'anniversaire des 75 ans de l'AVS et donc de l'existence de notre Caisse. Rendez-vous dans la rubrique "75 ans" pour un arrêt sur image de cette soirée mémorable.

En plus de cet important anniversaire, l'année 2023 fût marquée par l'innovation, notre solidité, notre transformation digitale et notre engagement continu envers nos clients et bénéficiaires.

La réalisation de ces projets a été possible grâce aux compétences professionnelles et humaines remarquables démontrées quotidiennement par les Collaboratrices et Collaborateurs de la CCVD.

Enfin, nous exprimons notre gratitude pour les liens qui nous unissent à nos clients, bénéficiaires, partenaires et notre Conseil d'administration. Nous sommes fermement convaincus que nous possédons tous les éléments nécessaires pour continuer à édifier un avenir prometteur et harmonieux, garantissant ainsi la continuité de notre engagement envers le bien-être de toutes et tous, sans aucun laissé-pour-compte, ensemble, aujourd'hui et pour les générations de demain.



Daniel Leuba
Directeur

Charte

* Notre mission

Notre mission est ancrée dans la Constitution fédérale. Nous veillons à ce que chacun bénéficie des services et des droits du domaine de l'AVS et des allocations familiales, notamment à travers notre devoir d'information, la perception des cotisations et le paiement des prestations

* Notre vision

Avec compétences, expertise et efficacité, offrir à tous nos bénéficiaires et affiliés un service, des prestations et des solutions en assurances sociales (AVS/AF).

* Nos valeurs

RESPECT – CONFIANCE – EQUITE – PROFESSIONNALISME

Le fondement et l'orientation de nos actions envers nos collaboratrices et collaborateurs, nos clients et nos partenaires, comprennent l'application au quotidien de ces valeurs communes.



Offrir

rémunérer nos collaboratrices et collaborateurs équitablement et leur proposer de meilleures prestations sociales que celles offertes sur le marché du travail



Fidéliser

fidéliser nos collaboratrices et collaborateurs, nos clients ainsi que nos partenaires

Ecouter

être à l'écoute, ouverts d'esprit et nous remettre en question

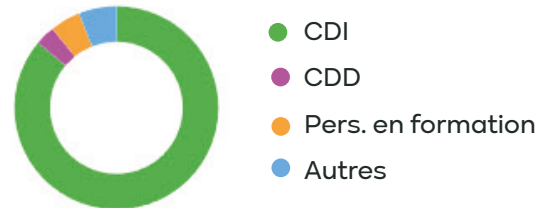


Respecter

offrir un environnement de travail attractif, performant et respectueux de son environnement

Répartition de l'effectif

352 collaboratrices et collaborateurs engagés



Proportion Hommes-Femmes

35 % Hommes **65 %** Femmes



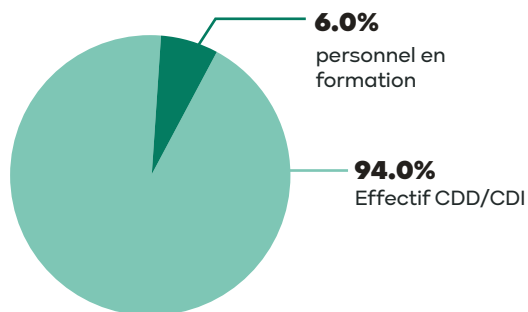
Aménagement du temps de travail & conciliation vie privée et vie professionnelle

30%

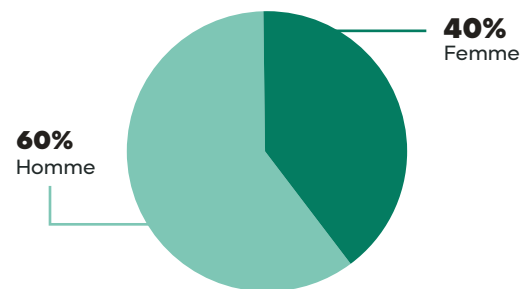
des collaborateurs-trices travaillent à temps partiel

La formation de la relève au sein de la CCVD

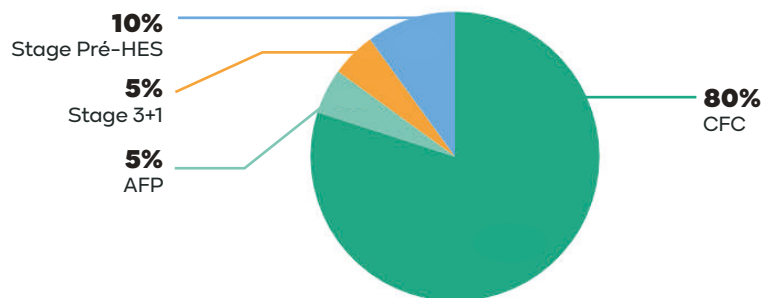
Représentativité du personnel en formation par rapport aux Collaborateurs CDD/CDI



Personnel en formation - Répartition selon genre



Voies de formation





Nos tâches

La CCVD réalise depuis 1948 les activités qui lui ont été déléguées par la Confédération, le Canton, ou d'autres mandants comme c'est le cas par exemple pour la gestion de la Caisse professionnelle AGRIVIT qui nous a été confiée par Prométerre. Toutes nos activités sont soumises à autorisation de la part de l'autorité fédérale.

Une Caisse AVS unique en son genre

Les grandes qualités de la CCVD font d'elle une des Caisses de Compensation AVS de référence en Suisse, et certainement LA Caisse de référence dans notre canton : Prestations complémentaires, Remboursements des frais de maladie, Recours contre les tiers responsables pour la majorité des cantons

romands ainsi que pour le Portugal, l'Espagne et la France ou encore gestion de la qualité des prestations offertes aux citoyens vaudois par les 32 agences d'assurances sociales du Canton, sont quelques exemples d'activités qui rendent notre Caisse unique en son genre.



La CCVD est unique à bien des égards.

En s'affiliant chez nous, nos clients renforcent leur prise en compte des enjeux sociaux et éthiques dans leur gouvernance et donc leur implication en tant qu'entreprise actrice de la responsabilité sociétale.

ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES PAR LA CONFÉDÉRATION

- ✓ Perception des cotisations de l'assurance-chômage (AC)
- ✓ Conseil et suivi de ses affiliés concernant l'affiliation obligatoire à une institution reconnue de prévoyance professionnelle (LPP) et à une assurance-accidents (LAA)
- ✓ Gestion des Recours contre les tiers responsables (RTR) pour les cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève, Jura et pour la France, l'Espagne et le Portugal
- ✓ Restitution de la taxe CO2
- ✓ Gestion de la comptabilité et reportings de l'Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud
- ✓ Contrôle des Agences d'assurances sociales
- ✓ Conseil et révision des affiliés en tant qu'employeurs
- ✓ Fixation et versement des prestations transitoires pour chômeurs âgés (PTRA)
- ✓ Perception des cotisations AVS/AI et versement des prestations AVS et des prestations monétaires AI
- ✓ Contrôle d'affiliation pour tout le canton de Vaud
- ✓ Tenue du fichier central cantonal des affiliés
- ✓ Gestion des affiliations des personnes sans activité lucrative telles que les étudiants, les bénéficiaires du revenu d'insertion ou les personnes n'étant pas affiliées à une autre Caisse AVS
- ✓ Perception des cotisations APG et versement des allocations pour perte de gain en faveur des personnes servant dans l'armée/protection civile, dans le cadre des mesures contre le Coronavirus, des allocations fédérales de maternité, des allocations fédérales de paternité ainsi que des allocations de prise en charge (APC)
- ✓ Perception des cotisations et versement des allocations familiales fédérales dans l'agriculture (LFA)



ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES PAR LE CANTON

- ✓ Fixation et versement des prestations complémentaires AVS/AI (PC)
- ✓ Remboursement des frais de maladie (RFM)
- ✓ Transmission des demandes LAPRAMS (à la DGCS)
- ✓ Gestion et administration de la Caisse cantonale d'allocations familiales
- ✓ Surveillance des Caisses d'allocations familiales actives sur le canton de Vaud
- ✓ Perception des cotisations et des contributions au Fonds de surcompensation
- ✓ Fixation et versement des allocations familiales (AF)
- ✓ Fixation et versement de l'allocation maternité cantonale (Almat)
- ✓ Perception des cotisations aux prestations complémentaires cantonales pour familles et aux prestations cantonales de la rente-pont et gestion des paiements des prestations, de la tenue de la comptabilité et des budgets, du recouvrement ainsi que du support informatique
- ✓ Perception des cotisations professionnelles auprès des exploitants et/ou propriétaires de domaines agricoles et viticoles et versement des allocations de famille (Charte sociale agricole)
- ✓ Versement du complément cantonal aux allocations familiales dans l'agriculture
- ✓ Analyse et octroi des prestations ponctuelles (ComiPP) en lien avec l'octroi d'allocations familiales

ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES PAR PROMÉTERRE

- ✓ Gestion de la Caisse de compensation AVS agricole, viticole et rurale AGRIVIT

75 ans de la CCVD

Récit d'une soirée mémorable

Vevey, Salle Del Castillo, le 21 juin 2023

Le 21 juin 2023, la Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS a brillamment célébré les 75 ans de l'AVS avec une soirée mémorable, empreinte d'histoire et de partage.

Sous les projecteurs de cette soirée spéciale, partenaires, affiliés, personnalités du tissu économique vaudois et suisse, entreprises du canton de Vaud et collaborateurs de la CCVD se sont réunis pour célébrer ensemble.

L'événement a débuté par un accueil chaleureux de Madame Nathalie Randin, suivi de salutations officielles de Monsieur Daniel Leuba au nom de la Caisse cantonale. Les discours éclairés de Madame la Conseillère d'État, Mme Rebecca Ruiz, et de Monsieur Stéphane Rossini, Directeur de l'OFAS, ont enrichi la soirée de perspectives inspirantes sur l'avenir de notre système de prévoyance.

Un moment de légèreté a été offert par les talentueux danseurs de Danse Urbaine Mam's et Voldo, véritables ambassadeurs de la créativité suisse romande. La table ronde animée sur le thème "Une Suisse à 10 millions d'habitants : quels impacts sur l'AVS et notre système de prévoyance ?" a suscité des échanges animés et enrichissants, soulignant l'importance cruciale de l'adaptation aux défis démographiques à venir.

La conclusion dynamique de Madame Nathalie Randin et les mots finaux de Monsieur Daniel Leuba ont clôturé en beauté cette soirée d'exception. Enfin, le cocktail dînatoire a offert un moment parfait pour prolonger les échanges et consolider les liens, scellant ainsi une soirée inoubliable placée sous le signe de la convivialité et de l'engagement envers l'AVS et notre système de prévoyance.











Médias

ILS ONT PARLÉ DE NOUS EN 2023 !



Visibiliser la CCVD

L'Ambition2030 présente un axe qui a pris, avec nos différentes parutions dans les médias ci-dessous, tout son sens : Visibiliser la CCVD.

En tant que Caisse cantonale, informer la population vaudoise est non seulement un devoir qui nous est confié, mais aussi une façon de déployer notre expertise, de mettre en avant les experts en matière d'assurances sociales qui évoluent au quotidien à la CCVD.

Nous saisissons l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont participé à ces interviews, pour s'être prêté à une activité extraordinaire dans leur travail et pour avoir contribué à l'objectif commun de donner de la visibilité à notre Caisse.

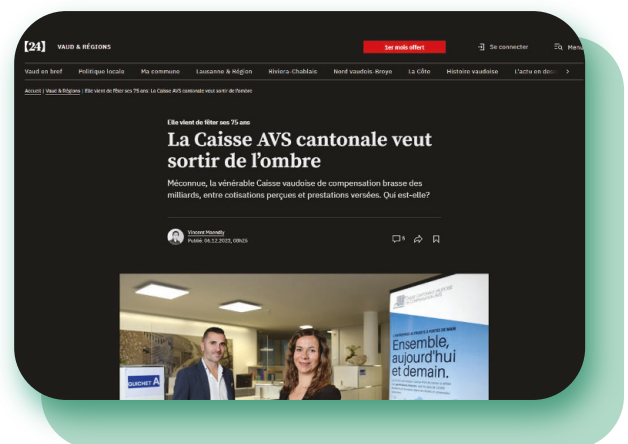
Pour illustration, un retour sur les rubriques Médias 2023 de la CCVD.



Podcasts RTS

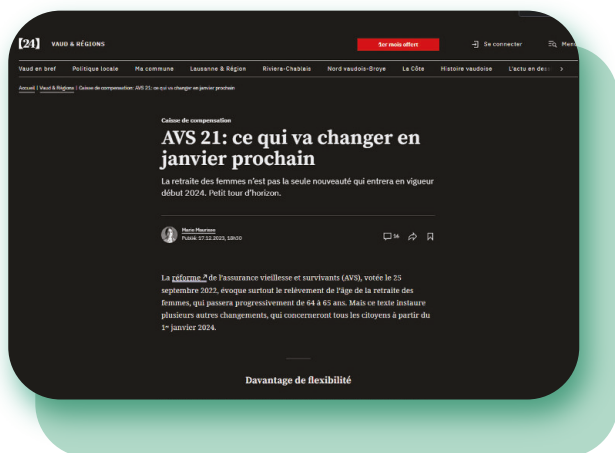
Comment fonctionne l'AVS?

Précarité et propriété : Les Prestations complémentaires



24 Heures

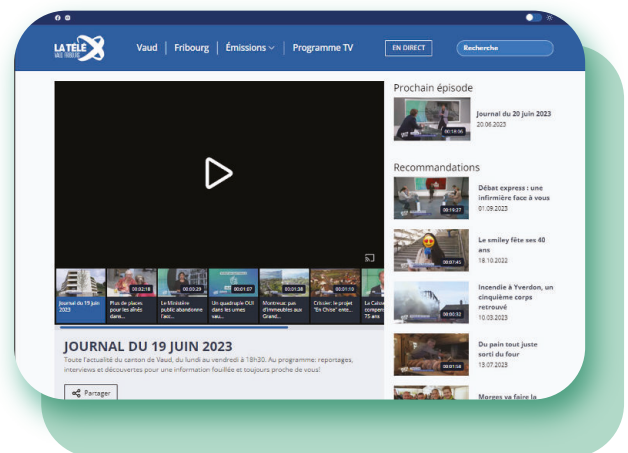
La CCVD se présente



Articles dans le 24 Heures sponsorisés par la CCVD

AVS21 - Ce qui va changer en janvier prochain

La Réforme des Prestations complémentaires



La Télé

L'AVS fête ses 75 ans



Remerciements

Un grand merci

Nous exprimons notre profonde reconnaissance envers nos clients fidèles, nos partenaires précieux ainsi que nos organes et autorités pour leur confiance indéfectible et leur soutien constant.

Nous tenons également à saluer chaleureusement les membres de notre équipe pour leur engagement exemplaire, leur dynamisme remarquable et leur résilience exceptionnelle tout au long de cette année historique.

Directeur

DANIEL LEUBA

Presidente du conseil d'administration

REBECCA RUIZ

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2023

Presidente

Rebecca RUIZ

Conseillère d'État Cheffe du
Département de la santé et de
l'action sociale (DSAS), Lausanne

Vice-president

Fabrice GHELFI

Directeur général de la DGCS, Lausanne
Membre de la Délégation financière et d'audit

Arnaud BOUVERAT

Secrétaire régional d'Unia Vaud

Claude BAEHLER

Agriculteur, Président de
Prométerre, Chamby

Julien CUEREL

Syndic de Baulmes
**Membre de la Délégation financière
et d'audit**

Françoise FAVRE

Directrice Générale de l'emploi et
du marché du travail du Canton de
Vaud, Lausanne
**Membre de la Délégation financière
et d'audit**

Oscar TOSATO

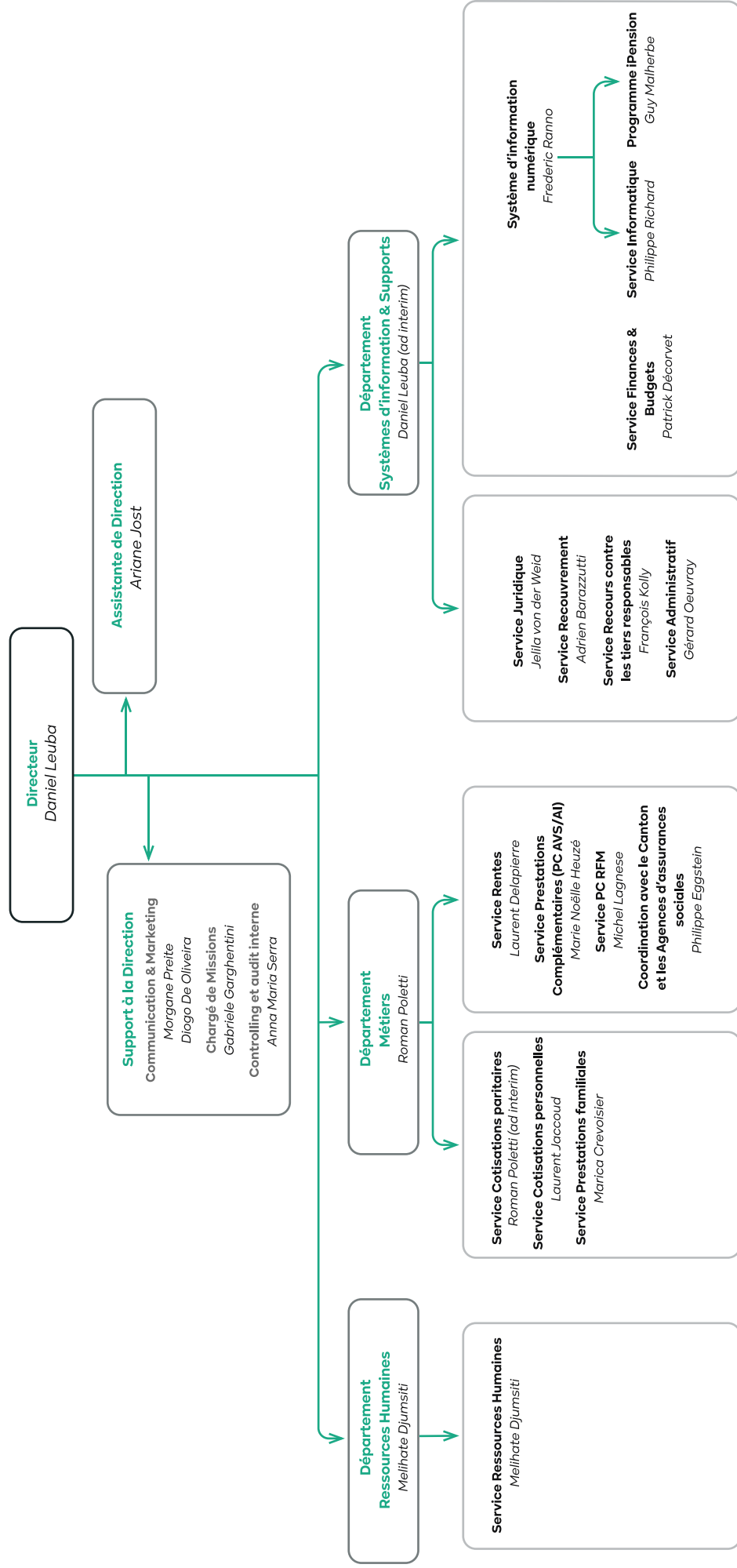
Président du Centre Sport-Etudes
Lausanne

Jean-Marc DEMIERRE

Président de la Fédération
vaudoise des entrepreneurs
**Président de la Délégation
financière et d'audit**

ORGANIGRAMME CCVD 2023

31.12.2023



Chiffres clés



Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

Chiffres, nombres et comptes

AFFILIATIONS

	2022	2023	Variation	En %
Affiliés AVS au cours de l'année				
Employeurs	25 548	25 313	-235	-0.9
Indépendants	22 716	25 244	2 528	11.1
Non-actifs	56 297	58 676	2 379	4.2
Travailleurs d'un employeur non tenu de s'affilier	850	883	33	3.9
Total	105 411	110 116	4 705	4.5

COTISATIONS

Cotisations				
Personnelles facturées	127 873 634	136 828 402	8 954 768	7.0
Paritaires (employeurs) facturées	1 077 977 390	1 117 327 868	39 350 478	3.7
Régime fédéral des allocations familiales dans l'agriculture (LFA) facturées	3 344 446	3 439 422	94 976	2.8
Assurance-chômage facturées	218 654 749	224 570 840	5 916 091	2.7
Total	1 427 850 219	1 482 166 532	54 316 313	3.8

PRESTATIONS

Rentes AVS				
Bénéficiaires	77 476	78 853	1 377	1.8
Rentes versées	1 634 226 769	1 705 865 941	71 639 172	4.4
Allocations pour impotents AVS				
Bénéficiaires	4 069	4 152	83	2.0
Allocations versées	36 067 667	37 585 933	1 518 266	4.2
Rentes AI				
Bénéficiaires	22 250	23 071	821	3.7
Rentes versées	393 146 043	417 045 284	23 899 241	6.1
Allocations pour impotents AI				
Bénéficiaires	3 251	3 288	37	1.1
Allocations versées	31 714 172	32 652 768	938 596	3.0
Indemnités journalières AI				
Nombre de dossiers traités	2 409	2 173	-236	-9.8
Nombre de décomptes traités	21 576	18 994	-2 582	-12.0
Indemnités versées	54 074 241	46 668 553	-7 405 688	-13.7

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

APG militaires				
Demandes	21 937	21 523	-414	-1.9
Allocations versées	28 386 523	28 316 186	-70 337	-0.2
APG maternité				
Demandes	3 250	3 140	-110	-3.4
Allocations versées	42 919 691	42 030 418	-889 273	-2.1
APG paternité				
Demandes	1 618	1 553	-65	-4.0
Allocations versées	3 378 505	3 194 665	-183 840	-5.4
Allocation de prise en charge				
Demandes	95	166	71	74.7
Allocations versées	163 533	225 050	61 517	37.6
APG-Covid				
Demandes	5 139	3	-5 136	-99.9
Allocations versées	10 458 899	27 763	-10 431 136	-99.7
Prestations transitoires pour chômeurs âgés				
Bénéficiaires	82	139	57	69.5
Allocations versées	2 164 942	4 630 302	2 465 360	113.9
Allocations familiales agricoles (LFA)				
Bénéficiaires	2 034	1 987	-47	-2.3
Allocations versées	7 597 416	7 493 468	-103 948	-1.4

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

	2022	2023	Variation	En %
Bénéficiaires	32 598	33 024	426	1.3
Montants versés	682 183 119	698 821 991	16 638 872	2.4
Demandes de remboursement de frais de soins	435 498	448 082	12 584	2.9
Frais de soins versés	81 607 564	84 584 883	2 977 319	3.6

COMITE POUR L'OCTROI DE PRESTATIONS PONCTUELLES (ANCIENNEMENT LE FONDS CANTONAL POUR LA FAMILLE)

Bénéficiaires		0		
Montants versés	1 526 892	1 508 824	-18 068	-1.2

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

CONSEIL ET REVISION

Contrôles finalisés durant la période	735	995	260	35.4
Masse salariale reprise	6 523 951	7 086 198	562 247	8.6

CONTENTIEUX JURIDIQUE

Décisions sur opposition	1 417	1 428	11	0.8
Recours interjetés au Tribunal cantonal	74	87	13	17.6
Recours interjetés au Tribunal fédéral	3	9	6	200.0

RECOURS CONTRE LES TIERS RESPONSABLES

Montant global des recettes				
Montants	6 023 195	7 736 065	1 712 870	28.4

VOLUMES TRAITÉS

Affluence				
Visites à la réception	7 320	11 809	4 489	61.3
Téléphones reçus	348 901	263 294	-85 607	-24.5
Flux papier				
Courriers reçus	548 774	534 600	-14 174	-2.6
Pages numérisées	1 876 162	1 684 475	-191 687	-10.2
Enveloppes expédiées	1 318 184	1 349 230	31 046	2.4
Site Internet				
Consultations sur le site	528 849	628 136	99 287	18.8

COMPTES - Régimes fédéraux

Bilan au 31 décembre	31.12.2022	31.12.2023	Variations	
ACTIF			CHF	%
Actifs circulants	162 713 235	186 536 629	23 823 394	14.6
Liquidité	27 812 549	12 184 833	-15 627 716	-56.2
Créances clients	134 878 062	174 251 989	39 373 927	29.2

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

Autres créances à court terme	22 624	99 807	77 183	341.2
Total des actifs	162 713 235	186 536 629	23 823 394	14.6

PASSIF

Fonds étrangers	162 713 235	186 536 629	23 823 394	14.6
Dettes à court terme	20 821 681	23 729 236	2 907 555	14.0
Autres dettes à court terme	218 824	2 983	-215 841	-98.6
Dettes à long terme sans intérêt	141 672 730	162 804 410	21 131 680	14.9
Total des passifs	162 713 235	186 536 629	23 823 394	14.6

Compte d'exploitation

	2022	2023	Variations	
Régimes fédéraux			CHF	%
Cotisations AVS/AI/APG	1 203 837 998	1 249 535 429	45 697 431	3.8
Cotisations AC	217 385 807	223 128 935	5 743 128	2.6
Prestations AVS	-1 661 908 085	-1 732 203 369	-70 295 284	4.2
Prestations AI	-532 537 743	-553 063 903	-20 526 160	3.9
Allocations pour perte de gain	-77 807 909	-76 399 385	1 408 524	-1.8
Allocations pour perte de gain Covid-19	-10 808 353	-113 690	10 694 663	-98.9
Régime des AF dans l'agriculture	-4 410 782	-4 225 298	185 484	-4.2
Redistribution de la taxe CO2	-7 886 417	-6 267 398	1 619 019	-20.5
Excédent de dépenses	-874 135 484	-899 608 679	-25 473 195	2.9

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS
COMPTES - Administration de la Caisse
Bilan au 31 décembre
ACTIF

	31.12.2022	31.12.2023	Variations	
			CHF	%
Actifs circulants	15 352 693	14 815 316	-537 377	-3.5
Liquidité	6 093 034	3 958 714	-2 134 320	-35.0
Créances clients	5 656 315	6 401 380	745 065	13.2
Autres créances à court terme	2 446 861	3 480 961	1 034 100	42.3
Actifs de régularisation	1 156 483	974 261	-182 222	-15.8
Actifs immobilisés	76 382 299	77 837 663	1 455 364	1.9
Participations et placements	6 602 116	6 602 116	0	0.0
Immeubles administratifs	54 933 176	55 210 915	277 739	0.5
Mobilier et machines	926 841	900 545	-26 296	-2.8
Licences informatique	13 920 166	15 124 087	1 203 921	8.6
Total des actifs	91 734 992	92 652 979	917 987	1.0

PASSIF

Fonds étrangers	56 221 978	60 410 171	4 188 193	7.4
Dettes à court terme	6 360 239	2 492 602	-3 867 637	-60.8
Dettes à long terme portant intérêts	26 300 000	29 100 000	2 800 000	10.6
Provisions	23 243 467	28 484 055	5 240 588	22.5
Passifs de régularisation	318 272	333 514	15 242	4.8
Fonds propres	35 513 014	32 242 808	-3 270 206	-9.2
Réserve légale issue de bénéfices	35 033 074	34 309 966	-723 108	-2.1
Bénéfice de l'exercice	479 940	-2 067 158	-2 547 098	-530.7
Total des passifs	91 734 992	92 652 979	917 987	1.0

Compte d'administration
Charges

	2022	2023	Variations	
			CHF	%
Charges de personnel	-33 351 915	-34 868 306	-1 516 391	4.5
Frais de locaux	-983 113	-3 012 832	-2 029 719	206.5
Frais généraux	-1 580 997	-1 531 551	49 446	-3.1
Informatique	-8 194 913	-10 687 770	-2 492 857	30.4
Experts externes	-316 691	-327 402	-10 711	3.4
Agences	-3 117 782	-2 801 215	316 567	-10.2
Charges directes cantonales	-1 790 181	-1 684 053	106 128	-5.9
Total des charges d'administration	-49 335 592	-54 913 129	-5 577 537	11.3

Produits

PFA et subsides de l'OFAS	21 439 623	21 230 564	-209 059	-1.0
Résultat des poursuites et sommations	1 747 136	1 587 731	-159 405	-9.1
Autres produits	1 630 917	551 668	-1 079 249	-66.2
Indemnités pour tâches déléguées	24 496 781	28 320 977	3 824 196	15.6
Total des produits d'administration	49 314 457	51 690 940	2 376 483	4.8
Résultat de la fortune	501 075	559 383	58 308	11.6
Résultat extraordinaire	0	595 648	595 648	#DIV/0!

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

Bénéfice de l'exercice	479 940	-2 067 158	-2 547 098	-530.7
------------------------	---------	------------	------------	--------

Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales

Chiffres, nombres et comptes

	2022	2023	Variations	%
AF aux salariés				
Affiliés	26 677	27 277	600	2.2
Cotisations facturées	249 930 168	247 722 373	-2 207 795	-0.9
Bénéficiaires	41 601	42 095	494	1.2
Allocations versées	253 179 097	256 463 724	3 284 627	1.3
Allocations pour enfants	42 645	43 328	683	1.6
Allocations de formation professionnelle	19 378	19 515	137	0.7
Allocations de naissance/adoption	2 662	2 587	-75	-2.8
AF aux indépendants				
Affiliés	19 493	19 524	31	0.2
Cotisations facturées	16 708 725	17 293 879	585 154	3.5
Bénéficiaires	2 535	2 463	-72	-2.8
Allocations versées	18 503 641	19 314 815	811 174	4.4
Allocations pour enfants	2 901	3 045	144	5.0
Allocations de formation professionnelle	1 501	1 544	43	2.9
Allocations de naissance/adoption	116	97	-19	-16.4
AF aux non-actifs				
Bénéficiaires	4 295	4 354	59	1.4
Allocations versées	32 016 407	32 229 303	212 896	0.7
Allocations pour enfants	5 384	5 507	123	2.3
Allocations de formation professionnelle	1 983	2 071	88	4.4
Allocations de naissance/adoption	386	334	-52	-13.5

ALLOCATION CANTONALE DE MATERNITE

Familles ayant reçu une allocation	1 947	1 753	-194	-10.0
Allocations versées	5 842 801	5 984 384	141 583	2.4
Montants moyens				
Par famille	3 000	2 960	-40	-1.3
Allocation avec perte de gain jusqu'aux 6 mois de l'enfant	4 465	4 765	300	6.7
Allocation pour femme au foyer	2 345	2 322	-23	-1.0

ALLOCATIONS LFA - COMPLEMENT CANTONAL

Allocations LFA nettes, complément cantonal	1 678 349	1 678 290	-59	0.0
---	-----------	-----------	-----	-----

Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales
**Compte d'administration
Bilan au 31 décembre**
ACTIF

	2022	2023	Variations	
			CHF	%
Actifs circulants	115 818 586	77 736 114	-38 082 472	-32.9
Liquidité	87 594 705	29 574 561	-58 020 144	-66.2
Créanciers clients	23 150 286	32 108 840	8 958 554	38.7
Autres créances à court terme	4 083 595	15 547 501	11 463 906	280.7
Actifs de régularisation	990 000	505 212	-484 788	100.0
Actifs immobilisés	10 106 675	45 908 176	35 801 501	354.2
Placements	10 106 675	45 908 176	35 801 501	354.2
Total des actifs	125 925 261	123 644 290	-2 280 971	-1.8

Passif

Fonds étrangers	24 629 886	13 440 890	-11 188 996	-45.4
Dettes à court terme	20 276 661	8 957 867	-11 318 794	-55.8
Passifs de régularisation	3 756 360	4 253 067	496 707	13.2
Provisions	596 865	229 956	-366 909	-61.5
Fonds propres	101 295 375	110 203 400	8 908 025	8.8
Réserve de couverture des risques de fluctuation	52 883 835	62 774 390	9 890 555	18.7
Réserve générale issue de l'administration	39 165 406	38 520 985	-644 421	-1.6
Bénéfice de l'exercice	9 246 134	8 908 025	-338 109	-3.7
Total des passifs	125 925 261	123 644 290	-2 280 971	-1.8

Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales

Comptes de résultat du 01.01 au 31.12.		2022	2023	Variations	
Exploitation				CHF	%
Perte / Bénéfice d'exploitation des employeurs		-3 194 944	-8 864 513	-5 669 569	177.5
Cotisations nettes AF des employeurs		249 187 249	246 526 649	-2 660 600	-1.1
Prestations nettes AF aux employeurs		-252 382 193	-255 391 162	-3 008 969	1.2
Bénéfice d'exploitation des fonds		13 085 499	21 587 173	8 501 674	65.0
Cotisations aux divers fonds facturées aux employeurs		25 317 278	26 195 342	878 064	3.5
Contributions aux divers fonds		-25 317 278	-26 195 342	-878 064	3.5
Compensation à 70% et 100% du fonds		13 085 499	21 587 173	8 501 674	65.0
Résultat d'exploitation des indépendants		0	0	0	
Cotisations nettes AF des indépendants		16 800 340	17 060 335	259 995	1.5
Prestations nettes AF aux indépendants		-18 071 878	-19 049 980	-978 102	5.4
Contributions du fonds de compensation des indépendants		1 271 538	1 989 645	718 107	56.5
Résultat d'exploitation des AF aux non-actifs		0	0	0	
Prestations nettes AF aux non-actifs		-29 015 162	-28 967 178	47 984	-0.2
Contributions du Canton pour les AF aux non-actifs		29 015 162	28 967 178	-47 984	-0.2
Résultat d'exploitation des allocations maternité cantonales		0	0	0	
Prestations nettes Allocations maternité		-5 750 608	-5 223 891	526 717	-9.2
Contributions du Canton pour les allocations maternité		5 750 608	5 223 891	-526 717	-9.2
Résultat d'exploitation des PC Familles et Rentes-pont		0	0	0	
Cotisations PC Familles et Rentes-pont		12 326 097	12 734 456	408 359	3.3
Contribution au fonds PC Familles et Rentes-pont		-12 326 097	-12 734 456	-408 359	3.3
Résultat d'exploitation AF Valaisanne		0	0	0	
Cotisations nettes AF Valaisanne		103 499	310 457	206 958	200.0
Prestations nettes AF Valaisanne		-46 435	-200 777	-154 342	332.4
Compensation selon convention		-57 064	-109 680	-52 616	92.2
Résultat d'exploitation des Allocations LFA, complément cantonal		0	0	0	
Allocations LFA nettes, complément cantonal		-1 678 349	-1 678 290	59	0.0
Contribution de la FRV pour les Allocations LFA, complément cantonal		767 229	726 962	-40 267	-5.2
Contribution du canton pour les Allocations LFA, complément cantonal		911 120	951 328	40 208	4.4
Bénéfice d'exploitation		9 890 555	12 722 660	2 832 105	28.6
Administration					
Participation aux frais d'administration		5 647 614	5 666 863	19 249	0.3
Frais d'administration		-6 065 215	-9 775 340	-3 710 125	61.2
Résultat de la fortune		-226 820	293 843	520 663	-229.5
Bénéfice / Perte d'administration		-644 421	-3 814 635	-3 170 214	491.9
Bénéfice de l'exercice		9 246 134	8 908 025	-338 109	-3.7

Caisse de compensation AVS agricole, viticole et rurale AGRIVIT

Chiffres, nombres et comptes

AFFILIATIONS, COTISATIONS ET PRESTATIONS				
	2022	2023	Variation	En %
Affiliations / Cotisations				
Affiliés (exploitants indépendants)	3 253	3 261	8	0.2
Cotisations AVS/AI/APG facturées	27 356 131	24 449 769	-2 906 362	-10.6
Rentes AVS				
Bénéficiaires	2 871	2 823	-48	-1.7
Rentes versées	64 183 648	64 959 537	775 889	1.2
Allocations pour impotents AVS				
Bénéficiaires	101	111	10	9.9
Allocations versées	804 186	1 043 299	239 113	29.7
Rentes AI				
Bénéficiaires	125	111	-14	-11.2
Rentes versées	2 781 019	2 316 313	-464 706	-16.7
Allocations pour impotents AI				
Bénéficiaires	8	7	-1	-12.5
Allocations versées	84 844	89 407	4 563	5.4
Indemnités journalières AI				
Nombre de dossiers traités	0	0	0	
Nombre de décomptes traités	0	0	0	
Indemnités versées	0	0	0	
APG militaires				
Demandes	155	128	-27	-17.4
Allocations versées	280 962	353 616	72 654	25.9
APG maternité				
Demandes	5	10	5	100.0
Allocations versées	93 035	126 628	33 593	36.1
APG paternité				
Demandes	45	47	2	4.4
Allocations versées	90 149	132 065	41 916	46.5
Allocation de prise en charge				
Demandes	0	0	0	
Allocations versées	0	0	0	
APG-Covid				
Demandes	54	0	-54	-100.0
Allocations versées	91 067	10 008	-81 059	-89.0

Caisse de compensation AVS agricole, viticole et rurale AGRIVIT
CHARTRE SOCIALE AGRICOLE

Cotisations d'assurance professionnelle (CAP)				
Affiliés	5 251	5 684	433	8.2
Décomptes établis	22 969	26 591	3 622	15.8
Cotisations facturées	4 828 447	4 686 257	-142 190	-2.9
Prestations d'assurance professionnelle				
Bénéficiaires	1 370	1 328	-42	-3.1
Allocations versées	2 453 898	2 461 768	7 870	0.3
Primes LAA				
Primes facturées	6 363 671	6 338 519	-25 152	-0.4

COMPTES - Régimes fédéraux

Bilan au 31 décembre	2022	2023	Variations	
ACTIF			CHF	%
Actifs circulants	2 327 431	1 926 693	-400 738	-17.2
Liquidité	0	25 307	25 307	#DIV/0!
Créances clients	2 327 431	1 901 386	-426 045	-18.3
Total des actifs	2 327 431	1 926 693	-400 738	-17.2

PASSIF				
Fonds étrangers	2 327 432	1 926 693	-400 739	-17.2
Dettes à court terme	38 272	7 368	-30 904	-80.7
Dettes à long terme sans intérêt	2 289 160	1 919 325	-369 835	-16.2
Total des passifs	2 327 432	1 926 693	-400 739	-17.2

Compte d'exploitation	2022	2023	Variations	
Régimes fédéraux			CHF	%
Cotisations AVS/AI/APG	27 517 144	24 258 118	-3 259 026	-11.8
Cotisations AC	-1	222	223	-22 300.0
Prestations AVS	-64 400 255	-65 419 412	-1 019 157	1.6
Prestations AI	-2 749 250	-2 407 924	341 326	-12.4
Allocations pour perte de gain	-451 077	-604 645	-71 189	15.8
Allocations pour perte de gain Covid-19	-28 207	-10 537	17 670	-62.6
Excédent de dépenses	-40 111 646	-44 184 178	-4 072 532	10.15

Caisse de compensation AVS agricole, viticole et rurale AGRIVIT
COMPTES - Administration de la Caisse AGRIVIT

Bilan au 31 décembre	2022	2023	Variations	
ACTIF			CHF	%
Actifs circulants	1 104 577	1 265 016	160 439	14.5
Liquidité	1 093 657	1 229 508	135 851	12.4
Créances clients	0	25 348	25 348	#DIV/0!
Autres créances à court terme	10 920	10 160	-760	-7.0
Actifs immobilisés	2 314	2 314	0	0.0
Placements	2 314	2 314	0	0.0
Total des actifs	1 106 891	1 267 330	160 439	14.5

PASSIF

Fonds étrangers	1 106 891	1 267 330	160 439	14.5
Dettes à court terme	1 017 974	1 209 757	191 783	18.8
Provisions	62 000	47 000	-15 000	-24.2
Passifs de régularisation	26 917	10 573	-16 344	-60.7
Fonds propres	0	0	0	0.0
Résultat de l'exercice ¹	0	0	0	0.0
Total des passifs	1 106 891	1 267 330	160 439	14.5

Compte d'administration

	2022	2023	Variations	
Charges			CHF	%
Frais généraux et divers	-93 105	-2 416	90 689	-97.4
Informatique	-104 707	-129 261	-24 554	23.5
Experts externes	-32 500	-27 000	5 500	-16.9
Frais d'administration des tâches fédérales	-700 301	-684 374	15 927	-2.3
Frais d'administration des autres tâches	-588 453	-632 464	-44 011	7.5
Total des charges d'administration	-1 519 066	-1 475 515	43 551	-2.9

Produits

Contributions fédérales en faveur de la Caisse	769 100	773 384	4 284	0.6
Résultat des poursuites et sommations	71 488	69 497	-1 991	-2.8
Produits pour prestations de service des tâches fédérales	92 951	170	-92 781	-99.8
Indemnités pour les frais d'administration des autres tâches	588 453	632 464	44 011	7.5
Total des prestations d'administration	1 521 992	1 475 515	-46 477	-3.1
Résultat de la fortune	-2 926	0	2 926	-100.0
Bénéfice de l'exercice	0	0	0	0.0

¹⁾ La Caisse n'a pas de résultat d'administration, ni de fonds propres. En effet, les recettes nettes ressortant du compte d'administration sont intégralement reversées à la CCVD en tant qu'indemnité pour les travaux effectués par cette dernière.

Rapport de Gestion 2023

**Caisse cantonale vaudoise de
Compensation AVS**

Rue des Moulins 3, 1800 Vevey
021 964 12 11

